

soyons Parc naturel régional



n° 44

JUIN - OCTOBRE 2023



[DOSSIER]

**Rendre nos sols perméables aux
eaux de pluie, c'est primordial !**

L'or bleu...

L'artificialisation des sols est devenue aujourd'hui une véritable préoccupation.

Des solutions pour désimperméabiliser les sols, les végétaliser, sont mises en œuvre dans les territoires et le Parc naturel régional travaille activement à accompagner les communes qui s'y engagent. La renaturation et la désimperméabilisation des sols ont de nombreux avantages. Elles laissent bien évidemment pénétrer l'eau directement dans les sols mais présentent d'autres avantages : outre l'amélioration du cadre de vie avec plus de nature en ville, elles permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement et donc les risques d'inondations, contribuent à la recharge des nappes, favorisent la biodiversité et aident à réduire les îlots de chaleur lors des phénomènes climatiques.

Vous découvrirez également dans ce nouveau numéro, les actions pour préserver notre patrimoine forestier, agir pour la protection des espèces en voie de disparition et lutter contre celles qui nous envahissent.

Bonne lecture,

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional Oise – Pays de France
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
Maire-adjoint de Gouvieux



Sommaire

3 Je m'informe

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, ça ne s'improvise pas

4 Je découvre

Un patrimoine forestier à protéger

5 Je comprends

Rendre nos sols perméables aux eaux de pluie, c'est primordial !

8 En bref

9 Je témoigne

Un ABC à Coye-la-Forêt

10 J'agis

Vous prévoyez des travaux sur le bâti ? Ayez les bons réflexes !

11 Je joue

12 Je participe

- Directeur de publication : **Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction : **Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef : **Emmanuelle Pillaert**
- Rédaction : **Agence Markedia – PNR OPF**
- Photo couverture : ©PNR OPF
- Photos non légendées : ©PNR OPF – Adobe Stock
- Réalisation : **Instant Urbain**

Tirage : 8 000 exemplaires – ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

Parc naturel régional Oise – Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux – 60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, ça ne s'improvise pas

Elles envahissent nos forêts, nos cours d'eau, nos jardins... Ce sont les espèces exotiques envahissantes comme le Frelon asiatique, le Tamia de Sibérie, la Perruche à collier ou le Ragondin pour les espèces animales. Elles ont en commun d'avoir été introduites par l'homme hors de leur aire naturelle, et de menacer les espèces locales. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies.



© J.L. Hercent

Frelon asiatique



© J.L. Hercent

Tamia de Sibérie

Le Frelon asiatique, dans le viseur mais pas n'importe comment !

Que faire pour diminuer les populations de Frelon asiatique qui, en s'attaquant aux abeilles domestiques et Frelons européens, sont une vraie menace ? **La destruction des colonies est la méthode la plus efficace**, à faire le plus tôt possible et jusqu'à mi-décembre, à la tombée de la nuit car le Frelon asiatique est diurne.

La fausse bonne idée est d'installer des pièges au printemps. Outre un manque d'efficacité, les pièges disposés au jardin attirent et détruisent les autres insectes dont nos pollinisateurs. **Les actions de piégeage sont à réserver aux ruchers professionnels.**

Contactez le PNR ou rapprochez-vous de professionnels : liste de référents est disponible sur www.fredon.fr/idf/frelon-asiatique.

L'Oise se mobilise face au Tamia de Sibérie

À l'origine c'était un petit animal de compagnie, arrivé d'Asie dans les années 1960, à ne pas confondre avec l'Écureuil roux de nos forêts. Mais des individus, relâchés dans le milieu naturel, ont proliféré. Leur air mignon est trompeur : **75% d'entre eux sont porteurs de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.**

Notre territoire est aux premières loges ! Dans le sud de l'Oise, le Tamia de Sibérie forme la 3^e population de France*. Pour élaborer un solide plan d'actions, le PNR Oise - Pays de France s'associe en 2023 aux experts nationaux et départementaux, et travaille à l'élaboration d'un protocole de sciences participatives.

En savoir plus



Fiche Frelon asiatique



Article sur le Tamia de Sibérie



* Source JL CHAPUIS, expert du Museum national d'Histoire naturelle

Un patrimoine forestier à protéger

Les promeneurs en forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville connaissent bien les poteaux qui agrémentent les carrefours forestiers. Indispensables pour se repérer dans ces vastes massifs, ce sont aussi de précieux témoignages historiques qu'il nous faut préserver.

Créée en 2006 et soutenue par le Parc naturel régional Oise – Pays de France, l'Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts (APTF) intervient régulièrement **pour remettre en état les poteaux aux carrefours forestiers**, mais aussi pour remplacer ceux qui ont été gravement endommagés.

Aujourd'hui, l'association compte 51 parrains ou marraines de poteaux, mais 14 restent « orphelins » ! **Si vous êtes attaché à ce petit patrimoine forestier, vous pouvez rejoindre l'association et « parrainer » un poteau du massif des Trois Forêts.** En tant que bénévole, vous êtes alors amené à visiter « votre » poteau au moins deux fois par an. À vous d'informer l'association sur les éventuelles dégradations et de contribuer à la bonne conservation du poteau.

Le Parc naturel régional mène également de multiples actions pour préserver ce patrimoine : inventaire des poteaux, recherches historiques, randonnées thématiques, numérisation des polices de caractère...



En savoir +

Pas moins de 89 poteaux en bois (soit 509 ailettes directionnelles) « balisent » les trois forêts. Les premiers furent installés au XVII^e siècle quand « un système complexe de grandes allées cavalières s'entrecroisant » fut aménagé pour faciliter la chasse à courre (Cf. Les cahiers de Chantilly n°12, François-Xavier Bridoux). Prenez le temps de lire les indications de lieux ! Elles nous en disent long sur l'évolution de la forêt et des usages.

Contactez l'APTF !

E-mail : dvachette@noos.fr

Tél. : 06 86 58 39 98

Adresse : 48, rue du Château
60820 Boran-sur-Oise

www.poteauxtroisforets.com



Rendre nos sols perméables aux eaux de pluie, c'est primordial !

Bien que les épisodes de fortes pluies ou les vagues de chaleur soient plus fréquents, notre territoire bénéficie en général de précipitations constantes au cours de l'année. Ce qui contribue à l'aspect verdoyant de nos villes et villages, à la fertilité de nos sols, à l'alimentation de nos cours d'eau et de nos nappes phréatiques. Encore faut-il que les eaux pluviales puissent s'infiltrer dans les sols. Or avec l'extension progressive des surfaces urbanisées, la proportion de sols imperméables progresse. Face à cet enjeu, le Parc naturel régional Oise – Pays de France s'est engagé dans un ambitieux programme de désimperméabilisation des sols en secteur urbain. Ce dossier vous en dévoile les grandes lignes.



Permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol

Les espaces bitumés, bétonnés ou "artificialisés" se multiplient : routes, parkings, plateformes en tous genres... **À mesure que nos villes ou villages s'imperméabilisent, l'eau de pluie s'infiltrera de moins en moins dans les sols.** Les eaux pluviales ruissellent alors avant d'être collectées dans les réseaux. Avec souvent de lourdes conséquences : saturation des systèmes d'assainissement et surcharge des stations de traitement des eaux usées, pollutions résultant du lessivage des sols chargés en hydrocarbures et métaux lourds, inondations lors de pluies intenses....

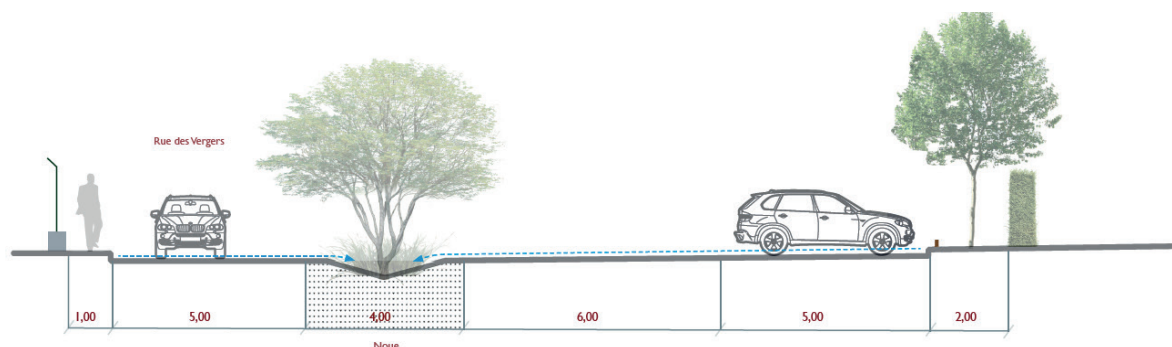
Comment rendre la ville perméable ?

Plusieurs solutions ont déjà fait leurs preuves :

- **Supprimer l'imperméabilisation** de certains aménagements au profit d'espaces végétalisés (ex. : réaménagement de cours d'école) ;
- **Réduire la largeur** de certaines voiries ;
- **Opter pour des aménagements paysagers permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer là où elle tombe** et de se diriger vers des dispositifs d'épuration naturels : trottoirs enherbés, noues végétalisées, espaces verts en creux, parkings rendus perméables, mares, etc.

Autant d'exemples de techniques de "gestion alternative et durable des eaux pluviales".

COUPE A - ECH 1/200
Proposition de reconfiguration



Extrait de l'étude de désimperméabilisation de Plailly (60) – À ciel ouvert + Urban water

Une pluie d'avantages

En laissant l'eau pénétrer dans les sols, c'est toute la ville qui y gagne.

- **Réduction des pollutions :**
le ruissellement et le lessivage des polluants vers les cours d'eau sont réduits ; les risques de débordement des eaux pluviales collectées dans les réseaux sont aussi plus limités lors d'épisodes intenses de pluie.
- **Économies :** la gestion de l'eau en surface nécessite des ouvrages moins coûteux en investissement et en entretien ; les volumes traités dans les stations de traitement des eaux usées sont réduits.
- **Cadre de vie :** avec la désimperméabilisation des surfaces, la nature revient en ville.
- **Adaptation au changement climatique :** l'infiltration des eaux de pluie contribue à la recharge des nappes ; les espaces végétalisés permettent de réduire les îlots de chaleur urbains, avec plus d'ombrage. C'est bon également pour la biodiversité !
- **Réduction du risque d'inondation**
dans les secteurs où les inondations sont amplifiées par les ruissellements.

Le Parc Naturel Régional accompagne les communes

Pour le Parc naturel régional Oise-Pays de France, il était important de s'investir sur la limitation des surfaces imperméables dans le territoire. Comment ? En accompagnant les communes par du conseil et des études. Il s'agit en effet de savoir quelles actions sont à mener et à quels endroits.

Dès fin 2020, une première tranche d'études a donc concerné 6 communes (Asnières-sur-Oise, Coye-la-Forêt, Mours, Saint-Martin-du-Tertre, Senlis et Viarmes), suivie d'une deuxième tranche lancée en 2021 à Chantilly, Lamorlaye et Plailly. Pratiquement toutes ces études sont terminées. Une troisième tranche a démarré en 2022 à Nanteuil-le-Haudouin, Mortefontaine et Maffliers. Le financement est assuré à 50% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, 20% par les communes, le restant étant à la charge du Parc naturel régional.

À partir d'un diagnostic et d'un travail de terrain, ces études permettent aux communes d'élaborer un projet global de désimperméabilisation et un plan d'actions. Les communes peuvent aussi bénéficier d'un catalogue de principes de réaménagements possibles, avec des exemples pris dans la commune.

Désimperméabiliser les cours d'écoles : une bonne idée qui profite à tous

Beaucoup de cours d'écoles ont été réalisées avec des sols en bitume ou des dalles en béton, des matériaux imperméables, peu esthétiques et qui amplifient la chaleur quand les températures montent.

Les communes d'Asnières-sur-Oise et de Saint-Martin-du-Tertre se sont lancées dans l'aménagement paysager de cours d'écoles. Sur la base d'un diagnostic, élus et enseignants ont choisi les solutions de désimperméabilisation correspondant à leurs besoins, tout en associant les enfants. L'occasion de mettre en œuvre un véritable projet éducatif et d'améliorer le bien-être de tous.



Cours du groupe scolaire Blanche de Castille à Asnières-sur-Oise : désimperméabilisation de 700 m²

À Asnières-sur-Oise, les cinq cours sont vétustes, avec des arbres vieillissants et des sols imperméables en bitume ou dalles de béton. Après une étude, les travaux doivent être conduits en 2023 : revêtements perméables en copeaux de bois, assises en bois, plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces, enrobés clairs, récupération des eaux pluviales des toitures dans des noues...



Cours de l'école Paul Langevin à Saint-Martin-du-Tertre : désimperméabilisation de 800 m².

À Saint-Martin-du-Tertre, l'école dispose de deux cours. L'étude propose des noues végétalisées sur le pourtour de la première, des arbres et arbustes venant l'agrémenter. Dans la 2^e cour, le sol en bitume est en grande partie remplacé par un sol poreux couvert de copeaux de bois. La surface restante serait couverte d'un enrobé clair réduisant la chaleur. Jeux, pergolas, mobilier, arbres et plantes vivaces complètent le dispositif. La commune est à la recherche de subventions pour mener à bien ce projet.

La ville perméable, c'est l'affaire de tous !

Bien évidemment, vous pouvez en parler avec les élus de votre ville mais aussi avec votre syndic de copropriété si vous habitez en immeuble. Si vous êtes en maison individuelle, regardez si l'eau de pluie s'infiltre bien sur votre parcelle. Les solutions ne manquent pas : cuve de récupération des eaux pluviales (vous ferez des économies pour arroser), fossé végétalisé, allées en gravier plutôt qu'en bitume, couvert végétalisé, etc.

En bref

Travaux au Marais de la Troublerie

Depuis plusieurs années, le dérèglement climatique a un impact non négligeable sur les zones humides. Le marais de la Troublerie ne fait pas exception et s'assèche rapidement, se « refermant » naturellement et se transformant progressivement en une forêt humide. Il est nécessaire de maintenir le milieu ouvert afin de maintenir la biodiversité présente sur le site. Pour ralentir l'évacuation de l'eau et ainsi favoriser son infiltration dans les nappes phréatiques, des embâcles (obstruction aux cours d'eau par des débris de bois) ont été installées sur le fossé. De plus, ces travaux ont permis d'amener de la lumière et ainsi de ralentir la fermeture du marais.

Contact SITRATIVE :
06.98.88.60.89 / contact@sitrative.fr



Date à retenir

La fête du terroir "Goûtons notre territoire" aura lieu les 9 et 10 septembre à l'Abbaye de Chaalis.

Une occasion unique de rencontrer les producteurs Oise – Pays de France, de goûter leurs produits dans un cadre idyllique et une ambiance festive.

Une chaîne d'influence

La chaîne YouTube du Parc naturel régional s'enrichit régulièrement de nouveaux contenus, des films courts, promotionnels mais aussi des films plus longs et pédagogiques. Récemment un film présentant le Parc naturel régional et ses missions en 2 minutes a été ajouté à la playlist « les actions du Parc naturel régional ». Une série de films consacrés aux Producteurs Oise – Pays de France a également été ajoutée ainsi qu'un film concernant le fleurissement durable. N'hésitez pas à vous abonner.



S'INSCRIRE

Dernières éditions

Le rapport d'activités

Document incontournable retraçant la vie du syndicat mixte sur une année, le rapport d'activités 2022 du Parc naturel régional est disponible au format papier et est également consultable en ligne **sur le site internet** :

www.parc-oise-paysdefrance.fr/publication



Livret des amphibiens

Arrivé à épuisement des stocks, le livret des amphibiens du Parc naturel régional a été enrichi et réimprimé pour être de nouveau diffusé lors des animations/sorties organisées par le Parc naturel régional. **Il est également consultable en ligne, dans la rubrique "Publications".**



Un ABC à Coye-la-Forêt

La commune de Coye-la-Forêt s'est lancée dans l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2022. Cécile MALET, conseillère municipale qui anime la démarche, nous en dit plus.

Pouvez-vous nous dire ce qu'est un ABC ?

Cette démarche permet à une commune de connaître son patrimoine naturel pour mieux le préserver et le valoriser. Cela passe par un recensement des milieux et des espèces. Bien plus qu'un inventaire naturaliste, c'est un projet vivant qui implique les élus, la population et les associations sur le terrain.

Vous-en êtes où ?

Après une réunion publique en juin 2022, de multiples animations et sorties ont été organisées en été et continuent maintenant au printemps. Ces sorties (par ex. sur les oiseaux et la flore, aux étangs de Comelles...) sont autant d'occasions d'ouvrir les yeux sur les habitats naturels qui nous entourent. La démarche devant continuer jusqu'en 2025, nous avons fait un 1^{er} bilan en avril. Nous en sommes au diagnostic mais le fait d'aller sur le terrain nous donne déjà des idées d'actions.

Il faut être un peu naturaliste pour participer ?

Non, tous les habitants sont concernés. D'ailleurs, en 2023 nous avons à cœur d'impliquer les jeunes : en mai dernier, une sortie a mobilisé le Conseil municipal des Jeunes et plus globalement les jeunes générations de la commune, d'autant qu'elles sont très réceptives à ces questions. Nous souhaiterions aussi impliquer les écoles. Enfin, nous préparons des tutos pour que chacun puisse utiliser les outils de saisie de ses observations*.

Et le PNR Oise Pays-de-France dans tout ça ?

C'est le Parc naturel régional qui est à l'initiative de cette démarche. Avec Picardie nature, ils nous accompagnent dans la conduite des inventaires, dans le montage des actions et l'animation de sorties terrain pour sensibiliser les habitants.

* <https://clcnat.fr> pour la faune et <https://jeparticipe.cbnbl.org/> pour la flore

Vous prévoyez des travaux sur le bâti ? Ayez les bons réflexes !

Quel est le dénominateur commun entre la Chouette effraie, l'Hirondelle de fenêtre, le Martinet noir et des chauves-souris comme la Pipistrelle commune ? Ce sont des espèces protégées qui résident dans des maisons, granges, écoles, mairies, églises... Aussi, quand nous procédons à leur entretien ou rénovation, mieux vaut penser à ces petits hôtes pour que les travaux ne leur soient pas fatals.

Attention aux dommages collatéraux

Ravalement de façade, isolation, rénovation des toitures, entretien des charpentes... Tous ces travaux sont indispensables. Mais, en cas de présence d'espèces protégées comme les chauves-souris, une adaptation des travaux est tout aussi indispensable. L'objectif : réaliser le chantier tout en maintenant l'utilisation à terme du bâtiment par ces petits hôtes.



À savoir

Dès 2025, il ne sera plus possible de louer des logements dits « passoires thermiques », ce qui devrait encourager les travaux d'isolation extérieure. Ces bâtiments anciens peuvent abriter des espèces protégées. Or, la perturbation, la destruction ou la dégradation intentionnelle des lieux d'habitats de ces espèces est aussi interdite et verbalisable.

Tout se joue dès l'élaboration du projet

Seul un diagnostic permet d'identifier les enjeux et d'anticiper les mesures à prendre pour impacter le moins possible ces espèces : créer des gîtes spécifiques dans la façade, modifier la date d'intervention, sélectionner avec soin les produits (certains traitements chimiques sont mortels pour les chauves-souris)...

Particuliers, agriculteurs, entreprises ou collectivités, entourez-vous des conseils de spécialistes et contactez le Parc naturel régional.

Le grand voyage de l'eau !

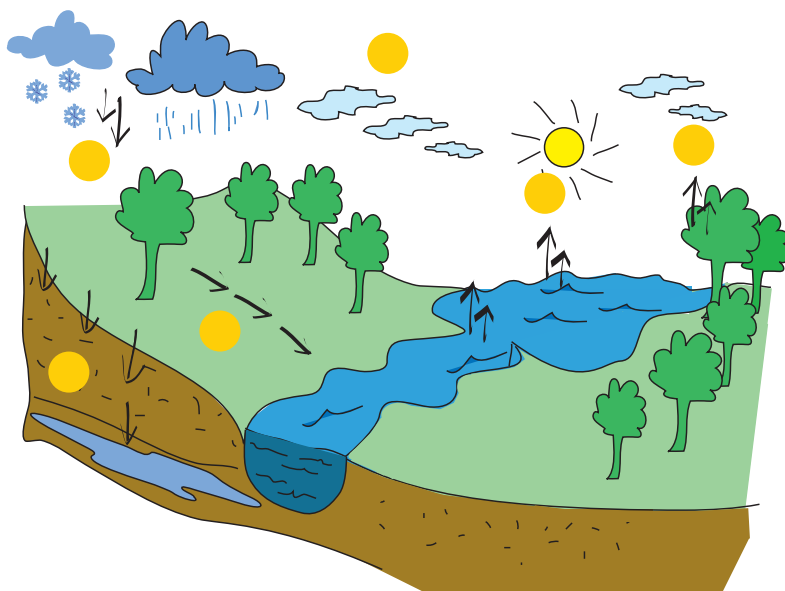
Saviez-vous que c'est la même eau qui circule en permanence sur notre Planète depuis des milliards d'années. C'est ce que l'on appelle le « cycle de l'eau ».

Le cycle de l'eau dans la nature

A : Pour découvrir le fonctionnement du cycle de l'eau, complète le texte en plaçant les mots suivants au bon endroit :

nuages - phréatiques - sources - gazeux - surface - gouttelettes - soleil - états - fermé - végétaux - pluie - vapeur - froid

B : Puis, sur le schéma ci-dessous, reporte les numéros des grandes étapes du cycle de l'eau.



Réponse :
A : Dans l'ordre d'écriture : états / fermé / soleil / gazeux / vapeur / phréatiques / végétaux / froid / gouttelettes / nuages / pluie / surface / source
B : 1 sous le soleil, 2 sous les deux nuages, 3 au dessus des 3 nuages, 4 sous les flocons de neige, 5 sur l'herbe, 6 dans la terre.



L'eau circule sur notre Planète, sous différents (liquide, gazeux ou solide) et opère un circuit qui est le même depuis des milliards d'années.

Chauffée par le, l'eau liquide des océans, des rivières et des étangs passe à l'état et monte dans l'atmosphère sous forme de d'eau. C'est l'ÉVAPORATION **1**.

En respirant, les rejettent également de l'eau sous forme de vapeur : c'est ce que l'on appelle l'ÉVAPOTRANSPIRATION **2**.

En montant dans le ciel, cette vapeur d'eau rencontre de l'air de plus en plus et repasse alors à l'état liquide, formant de minuscules C'est ce que l'on appelle la CONDENSATION **3**. Ces gouttelettes, poussées par le vent, se rassemblent pour former les

L'eau retourne ensuite sur terre, sous forme de, de neige ou de grêle. Ce sont les PRÉCIPITATIONS **4**.

Une partie de l'eau s'écoule à la du sol, en suivant la pente du terrain. C'est le RUISSELLEMENT **5**. Elle rejoint ainsi les cours d'eau (ruisseau, rivière, fleuve), puis les mers et océans.

Une autre partie de cette eau passe dans le sol par INFILTRATION **6** et y circule lentement, formant par endroit, de grandes réserves souterraines appelées nappes Après un lent et long parcours souterrain, l'eau finit par ressortir au niveau de ou directement par le fond des cours d'eau.

Je participe

Sortie gratuites – Inscription obligatoire au
03 44 63 65 65 pour connaître le lieu de RDV exact.
Descriptif complet des sorties et animations sur notre site internet
www.parc-oise-paysdefrance.fr/agenda/



Faune de l'Oise au fil des saisons Forêt d'Ermenonville, Baraque Chaalis

Profitez d'une exposition photographique consacrée à la faune des Trois Forêts et découvrez la grande biodiversité locale grâce à l'accompagnement d'une forestière de l'Office National des Forêts. RDV 14h30.



À la découverte du parc du château d'Ermenonville Ermenonville

Cette visite se fera en compagnie d'un guide d'Aquilon qui vous retracera près de 1000 ans d'histoire des paysages... RDV 15h.



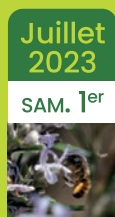
À vélo, de petites routes en chemin en Pays de France Luzarches, Chaumontel, Asnières-sur-Oise, Viarmes, Seugy

En compagnie d'Antoine de Bobebike, découvrez à vélo, le riche patrimoine de ces villages mais également l'héritage des moines lors d'une étape-visite à l'Abbaye de Royaumont. RDV 9h15.



Des plantes qui se mangent et qui soignent ! Bellefontaine

En compagnie de Delphine Boura, herboriste, apprenez à reconnaître ces « trésors » de nos jardins et bords de chemins et découvrez-en les usages au cours d'une balade, suivie d'une dégustation d'une délicieuse tisane artisanale. RDV 9h15.



Les pollinisateurs à la loupe ! Orry-la-Ville

Accompagnés par un entomologiste, initiez-vous à l'observation de cette micro-faune, et contribuez à un programme de sciences participative : le suivi photographique des insectes pollinisateurs (Spipoll). RDV 14h.



Belle boucle estivale de Villiers-Adam à Béthemont-la-Forêt Villiers-Adam, Béthemont-la-Forêt

En compagnie d'Annie Ocana, guide de Parc, parcourez deux charmants villages ruraux qui ne manquent pas de richesses à découvrir : églises classées, lavoirs, abreuvoir lave-sabot, châtaigniers multi-centenaires... RDV 8h45.



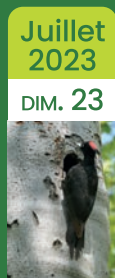
De Senlis aux Amériques : à la découverte du château de Mont-l'Évêque Mont-l'Évêque

En compagnie d'un guide d'Aquilon, venez découvrir l'histoire et l'architecture de ce magnifique château de style néo-gothique « troubadour » situé au cœur d'un parc à l'anglaise alimenté par la Nonette. RDV 15h.



« Goûtons notre territoire » Abbaye de Chaalis

Fête du terroir, de l'alimentation locale et des circuits courts. Rencontrez les producteurs Oise – Pays de France qui seront heureux d'échanger avec vous.



Au cœur de la biodiversité forestière : vieux arbres et petites mares Forêt d'Halatte, poteau du Grand-Maître

Quel est le point commun entre un Lucane cerf-volant, un Pic mar, un Murin de Bechstein, une Martre des pins et un Amadouvier ? Tous ces êtres vivants sont liés à la présence de vieux arbres et de bois mort en forêt. Découvrez cette riche biodiversité forestière au cours d'une balade en compagnie de Grégory Brouillard, guide de Parc. RDV 9h.

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux

